

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 6 (1980)

Heft: 2

Artikel: Sociologie d'intervention et recherche-action socio-politique

Autor: Troutot, Pierre-Yves

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814457>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIOLOGIE D'INTERVENTION ET RECHERCHE-ACTION SOCIO-POLITIQUE*

Pierre-Yves Troutot

Institut d'études sociales (Genève) et Département de sociologie,
Université de Genève, 1211 Genève 4, Suisse

RÉSUMÉ

Dans la perspective d'une "sociologie d'intervention", directement liée à l'action sociale et politique sur le terrain, cet article voudrait rendre compte d'un effort de clarification et de synthèse provisoire sur les fondements et les règles de fonctionnement de la recherche-action. L'intention qui traverse ce texte est de situer et de caractériser une procédure particulière de recherche et d'en faire ressortir quelques conditions. En d'autres termes de contribuer à la reconstruction méthodologique d'une démarche qui prendrait l'action sociale et politique pour enjeu et la sociologie comme support instrumental et pratique spécifique.

ZUSAMMENFASSUNG

Im Hinblick auf eine intervenierende, unmittelbar an soziales und politisches Handeln anknüpfende Soziologie ("sociologie d'intervention") wird hier der Versuch vorgetragen, die Grundlagen und Arbeitsregeln der "recherche-action" zu klären und synthetisch darzustellen. Wir beabsichtigen, den Standort einer bestimmten Forschungsdemarche zu bestimmen und sie zu charakterisieren, sowie einige ihrer Bedingungen hervorzuheben. Dies bedeutet mit anderen Worten zum methodologischen Wiederaufbau eines Unternehmens beizutragen, das soziales und politisches Handeln zum Zweck hätte, und das sich auf die Soziologie als Instrument und als spezifische Praxis stützen würde.

1. L'INTERVENTION SOCIO-POLITIQUE COMME RECHERCHE-ACTION

Parlant de sociologie, on distingue souvent la recherche fondamentale de la recherche appliquée. Cette différenciation, pourtant, n'est pas si évidente dans la pratique scientifique. Les programmes nationaux (FNRS) incitent les universitaires à présenter des projets relevant des deux ordres à la fois : l'intention est à chaque fois de faire avancer la connaissance sociologique mais aussi de produire des informations qui devraient permettre la mise en place de politiques sectorielles spécifiques et donc de guider et d'orienter des prises de décisions.

1.1 *Sociologie abstraite et sociologie d'intervention*

Dans le cadre de cette étude, nous aimerions proposer une autre différenciation empruntée à A. Savoye (1978). Cette différenciation porte sur la conception que se font les sociologues de leur rapport à l'objet d'étude, autrement dit du rapport social qu'ils nouent avec la population qu'ils étudient. Ainsi donc, à côté de la sociologie abstraite (du bas latin abstractio : séparation, isolement), il est possible de

*Cette élaboration théorique doit beaucoup à une pratique d'intervention menée entre mai 1978 et juin 1979 pour/avec un groupe de travailleurs sociaux neuchâtelois, dans le cadre de la COFOP (coopérative pour une formation permanente) et de la VPOD-Etat, avec l'appui du Conseil suisse des Ecoles de service social.

considérer une sociologie d'intervention qui vise à établir un rapport immédiat avec la population étudiée. Car au-delà de l'étude d'un phénomène, c'est toujours une population qui est visée, sur laquelle le sociologue cherche à établir un savoir.

Parler d'intervention nous amène donc à parler d'action et à sous-entendre la notion d'influence et celle de prise de position (intervention a pour antonyme : neutralité !). La sociologie d'intervention est alors cette sociologie qui prend part à une action en cours dans l'intention d'influer sur son développement et qui souhaite avoir un impact dynamique sur la vie sociale.

C'est à la psychosociologie que nous devons l'introduction de cette notion dans le vocabulaire des sciences sociales. "Pour les psychosociologues, intervention signifie action dans une organisation sociale, à la demande de cette organisation, en vue de faciliter certains changements" (Lapassade, 1967, 45). Deux caractéristiques se dégagent de cette définition. D'abord une référence au changement comme objectif de l'intervention, ensuite un rapport particulier entre le chercheur (l'intervenant) et le terrain sur lequel portera l'intervention (institution, organisation ou groupe) en terme de méthode d'une part et d'autre part en terme de relations entre les différents acteurs en présence.

Deux exemples classiques peuvent illustrer les particularités de cette conception de la sociologie d'intervention. E. Mayo, d'abord, qui pose les bases de l'enquête-diagnostic dans les années 1920-30 à la Western Electric (cf. Cornaton, 1969, 41-46). Précurseur de la psychosociologie industrielle, il applique un modèle de consultation-expertise conçue comme une analyse effectuée par un spécialiste, indépendamment de la population concernée (les travailleurs de l'entreprise ou de l'atelier), à travers des situations expérimentales en milieu naturel. Aboutissant à des conclusions liées à des propositions de changement, ce modèle laisse pourtant le soin au commanditaire de tirer parti du rapport d'expertise.

Plus proche de la notion retenue ici d'intervention, un autre modèle a joué un rôle important dans la tradition sociologique. C'est celui d'E. Jaques (1972) qui a directement influencé la "socioanalyse" (cf. Hess, 1975, 16). A travers une approche collaborative, E. Jaques associe dès le début du processus, la totalité des individus concernés à la démarche de recherche. Il propose ainsi un processus collectif d'analyse.

En fait, le sociologue, quelle que soit sa conception, doit toujours rechercher la collaboration de la population concernée. La différence réside ici dans le type de collaboration. Une collaboration minimale est toujours nécessaire (pensons à l'enquête par questionnaire ou à toute autre mise en place d'une relation sociologue-population permettant le recueil des données) faute de quoi la recherche ne serait plus possible sous cette forme. Dans le modèle de l'intervention il y a donc en plus une tentative affirmée d'associer la population concernée au processus sociologique (Savoye, 1978, 76). Une volonté donc de "socialisation" de la sociologie.

1.2 L'intervention comme recherche-action

Toute intervention est à la fois action transformatrice et processus de recherche dans la mesure où elle rencontre et s'articule à une théorie générale de la société

et de ses mécanismes de fonctionnement et de changement. On pourra donc parler, dans le cadre du discours sociologique, de recherche-action, ce qui englobera à la fois un projet d'intervention sociale lié à une démarche socio-politique et une stratégie de recherche liée à une démarche spécifiquement sociologique.

La recherche-action vise à apporter une contribution d'abord aux préoccupations pratiques des individus, groupes ou organisations se trouvant en situation problématique, et ensuite au développement des sciences sociales. Par ses liens avec l'action on peut dire qu'elle s'inscrit dans le monde concret et pas seulement dans le monde de la pensée. Elle poursuit des buts fixés et vise à un changement effectif d'une situation donnée. Elle reste pourtant engagée sur une échelle restreinte et n'agit qu'indirectement au niveau macro-social. En tant que démarche de recherche, elle suit une certaine procédure (règles de la méthode, dispositif, déroulement...) permettant entre autres l'observation et la récolte d'informations, l'analyse et l'interprétation, pour aboutir à une prise de conscience et à un retour à l'action, etc. Elle permet également de dégager des enseignements susceptibles de généralisations utiles pour guider des actions ultérieures, pour mettre en évidence des principes ou des lois, pour systématiser une méthode, tout cela en liaison avec un projet plus général qui l'englobe.

En fait, "en élaborant et en conduisant des projets de recherche-action et en analysant les processus et résultats d'expériences concrètes, il s'agit d'éclairer le rapport entre théorie et pratique, entre théorie et empirie, et d'inventer de nouvelles stratégies de recherche" (Dubost et Lüdemann, 1977, 104).

La notion de recherche-action renvoie pourtant à un certain nombre de questions et de problèmes peu ou mal résolus (cf. Dubost et Lüdemann, 1977). Des problèmes épistémologiques d'abord, comme par exemple : les conditions d'accès à la connaissance théorique, l'implication-engagement du chercheur, la fonction idéologique de la recherche, etc. Des questions de méthodologie scientifique ensuite : comme celle concernant les rapports avec l'expérimentation sur le terrain ou celle de savoir si la recherche-action est une technique d'appoint, un moment particulier dans un processus plus large, ou en soi une alternative de recherche globale. Des problèmes de méthodologie de l'action encore, portant sur : l'augmentation de la rationalité des pratiques sociales, la modification des rapports entre recherche et politique, le développement d'une praxéologie, etc. Et des questions de choix politique enfin dans l'établissement des rapports entre le sociologue, le commanditaire et la population concernée : ce rapport pouvant devenir technocratique, participationniste ou autogestionnaire.

1.3 La recherche-action en sociologie

C'est à K. Lewin (cf. Barbier, 1977, 3-4; 1978) que l'on doit la mise en place de la tradition anglo-saxonne de l'"Action Research" qui correspond à une recherche de type psychologique sur le terrain en vue d'une action de changement d'ordre psychosocial. Lewin définissait cette démarche comme étant une "action à un niveau réaliste toujours suivie par une réflexion auto-critique objective et une évaluation

tion des résultats”. A quoi il ajoutait : “Nous ne voulons pas d’action sans recherche, ni de recherche sans action” (cité par Barbier, 1978).

Après que la psychosociologie américaine ait largement développé ce type de recherche, et que le modèle se soit répandu en Europe (cf. l’ARIP — Association pour la recherche et l’intervention psychosociologique; les éditions EPI de Paris; et depuis 1972, la revue *CONNEXIONS*), on a pu assister dans les années 1960-70 à une radicalisation de la problématique et de la méthodologie des formes d’intervention en sciences humaines et en particulier de celles de type recherche-action (cf. Barbier, 1977, 11-60; 1978, 84).

Aux Etats-Unis, les sociologues radicaux contestent la sociologie officielle et deviennent militants alors que les militants de tous bords cherchent dans la sociologie des instruments de connaissance et d’action. En Amérique latine, le mouvement de la sociologie engagée met au point l’observation-militante et en France le courant de l’analyse institutionnelle va dans le sens d’une contre-sociologie largement engagée dans l’action. Pensons encore aux derniers travaux de Touraine (1978) et à P. Freire qui peut être considéré comme l’un des pionniers de la recherche-action liée aux transformations sociales et politiques.

1.4 De la recherche-action psycho-sociale à la recherche-action socio-politique

En se radicalisant, la recherche-action s’éloigne du modèle lewinien. De psycho-sociale elle devient socio-politique et entre ainsi en plein dans le champ méthodologique de la sociologie. Elle ne vise plus le comportement individuel, et la “dynamique de groupe” (cf. Cornaton, 1969, 69-90) s’est transformée en un simple instrument de travail parmi d’autres, permettant d’identifier et de maîtriser certains aspects du processus de communication que constitue le projet de recherche dans son ensemble.

La visée s’est ainsi déplacée et la démarche poursuit un but émancipatoire qui n’a plus de ressemblance avec le projet de modification du comportement et d’ajustement des conduites. La recherche-action socio-politique veut en particulier rendre conscient l’ensemble des individus qui composent un groupe social ou un groupe d’action, du caractère historique, sinon arbitraire, des contraintes sociales souvent vécues comme des fatalités irréversibles (cf. le tableau des niveaux de conscience, Segurier, 1976, 136-139). La recherche-action n’est pourtant qu’un moment du processus de transformation sociale et ne doit pas être confondue avec l’action politique qui est le fait d’organisations agissant au niveau macro-social. La recherche-action ne peut entreprendre que des actions ponctuelles sur des terrains bien délimités, alors que la théorie marxiste par exemple induit un changement de société global. On peut alors se demander dans quelle mesure l’action ponctuelle peut contribuer à des changements de structure, de même que l’on a pu s’interroger sur le caractère sociologique du matérialisme historique. “D’un point de vue marxiste, l’aspect le plus important d’une recherche-action se trouverait donc localisé dans le choix de la problématique et du terrain à analyser — des groupes et des classes concernés. Du point de vue de la relation chercheur-objet de recherche, le chercheur saisira ses

interlocuteurs en tant qu'agents sociaux, représentants d'une classe, en même temps qu'il devra les accepter en tant que personnes et acteurs possibles d'un changement social réel" (Dubost & Lüdemann, 1977, 109). La recherche-action nous place ainsi en face de la problématique du facteur subjectif dans la transformation sociale (cf. Freire, 1974, 185 ss; Beillerot, 1979, 93).

De la sorte réduite à son espace micro-social, la recherche-action reste néanmoins dans le champ sociologique. Elle a comme objectif de lier l'analyse des micro-structures (en particulier institutionnelles) à des théories se rapportant aux macro-structures. L'approche micro-sociologique est la plus proche de l'événement, de la crise et reste plus clairvoyante quant aux pratiques dépendantes. Elle se réfère cependant à l'approche macro-sociologique dans sa volonté d'explication par la totalité. Car, même au niveau intermédiaire de la dynamique institutionnelle, la recherche-action socio-politique a pour but de pénétrer directement dans les problèmes de la société de classes. Elle porte ainsi sur les luttes sociales et sur les liens pouvant exister entre un groupe de libération ou un groupe d'action et le mouvement social dans lequel ces groupes pourraient se reconnaître (cf. Touraine, 1978). On n'en reste plus à l'organisation ou au groupe de rencontre pris en eux-mêmes, comme pouvait fonctionner la recherche-action psychosociale. Avec le modèle socio-politique, il ne s'agit plus de s'intéresser aux problèmes internes du groupe, mais d'amener à une représentation de la société comme ensemble de systèmes d'action formés par le conflit d'acteurs interagissant pour la réappropriation et le contrôle d'un champ culturel ou social (cf. Touraine, 1978, 298-299), le lieu de la recherche devenant alors celui de l'action sociale, au sens sociologique du terme.

2. LA SPÉCIFICITÉ DE LA RECHERCHE-ACTION SOCIO-POLITIQUE

2.1 *L'intervention du sociologue et le groupe d'action*

Une des grandes différences entre la recherche sociologique classique et la recherche-action socio-politique réside dans le rapport que le sociologue établit avec le terrain d'étude. Traditionnellement par exemple, le psychosociologue intervenait dans une organisation (entreprise, école...) mandaté par un commanditaire qui se trouvait souvent être la direction même de l'organisation. Or, l'intervention portait sur un groupe-cible (atelier, équipe de travail...) qui devenait l'objet du changement ou de l'action de transformation.

Cette extériorité du commanditaire vis-à-vis de la population étudiée/concernée (malgré son autorité sociale, qu'il soit l'Etat, la direction d'une organisation ou un organisme scientifique) entraîne que la légitimité de l'acte sociologique reste fragile. Et la situation est la même pour le sociologue qui entreprend une recherche du type quasi-expérimental. C'est pourquoi "l'étude sur le terrain doit envisager les meilleures façons d'obtenir la collaboration de nombreux individus et des divers groupes qui composent la collectivité étudiée" (Festinger et Katz, 1959). La sociologie d'intervention et en particulier la recherche-action socio-politique, dans la mesure où elle met directement en contact le chercheur avec des groupes sociaux constitués (c'est-à-dire des collectifs déjà organisés et situés socialement), permet à ceux-

ci de manifester des oppositions et des résistances au rapport social dans lequel le sociologue voudrait les enfermer. "Face au sociologue, les groupes sociaux ne se laissent pas déposséder sans heurt du savoir sur eux-mêmes. Par leur résistance, ils manifestent leur méfiance à l'égard des tenants et aboutissants de la recherche" (Savoye, 1978, 78). La gestion du rapport devient à la fois d'ordre méthodologique et politique.

Au plan politique, la recherche-action tente d'établir un nouveau type de rapport entre le sociologue (avec ses intérêts sociologiques) et les groupes d'action (avec leurs intérêts sociaux). Au plan méthodologique, elle peut dépasser la conflictualité de l'acte sociologique dans la mesure où le sociologue tient compte du plan politique et intervient directement sur commande et au bénéfice du groupe d'action. La suppression du commanditaire intermédiaire transforme le groupe-objet de la recherche en groupe-sujet de la démarche, parce que partenaire à part entière du sociologue. Une relation de coopération symétrique lie alors le chercheur (l'intervenant) et la population concernée. Et celle-ci, par le fait même qu'elle se trouve être située socialement par la place qu'elle occupe dans la dynamique sociale et par sa reconnaissance collective et son organisation, devient partie prenante du travail de recherche. Il ne s'agit plus d'une série d'individus isolés que le regard du sociologue constitue en groupe-objet, mais d'un véritable groupe-sujet collectif qui se pose en partenaire direct du sociologue.

La recherche-action socio-politique n'est donc plus l'œuvre d'un sociologue-expert recueillant des informations dans le cadre de relations artificiellement participatives, mais devient un véritable travail collectif d'auto-analyse d'un groupe par rapport à une problématique générale de lutte ou d'émancipation qui se situe dans l'action générale des acteurs de classes affrontés pour la production de leur histoire. A cet égard l'exemple du MPF (Mouvement Populaire des Familles) de Suisse romande et les difficultés qu'il rencontre pour se faire reconnaître comme son propre commanditaire de recherche face au FNRS est exemplaire de cette problématique. Même si l'enquête entreprise par le MPF doit être considérée comme une recherche-action à un niveau beaucoup plus large que celui auquel je situe la conception développée ici (il s'agit en tout cas de sociologie militante socio-politique), elle reste un des seuls exemples d'une vaste recherche émanant directement de la population concernée et liée à la dynamique de l'action sociale (cf. Steinauer, 1978).

La recherche-action socio-politique telle que j'essaie de la définir se destine d'abord aux groupes sociaux axés sur l'action, qu'elle soit de lutte ou d'émancipation. Le sociologue intervient donc dans un groupe primaire qui déploie sa force et sa cohésion sociale en vue de l'action et de la transformation des rapports sociaux et qui pour cela se donne les outils de la réflexion. Intervenant au niveau micro-social, la recherche-action socio-politique procèdera alors dans un mouvement dialectique entre la dynamique de l'histoire et la conscience des acteurs. Elle devient donc une activité de compréhension et de clarification de la pratique des groupes d'action par eux-mêmes, dans le but d'améliorer cette pratique dans le sens d'une participation plus grande à l'histoire en train de se faire.

2.2 *Les caractéristiques de la recherche-action socio-politique*

En fin de compte, la recherche-action socio-politique peut se résumer au travers des quelques caractéristiques suivantes :

- (1) Il s'agit d'une démarche de longue durée et non pas d'une intervention ponctuelle.
- (2) Elle est entreprise en collaboration avec des groupes réels insérés dans un contexte et non pas avec des groupes composés d'individus socialement isolés.
- (3) Sa finalité, ses objectifs et ses orientations sont discutés et négociés entre le groupe et le chercheur.
- (4) La définition de la problématique spécifique et des objectifs de recherche ne se fait pas à partir de théories ou d'hypothèses préalables (même si l'intervention est bâtie sur la base d'une toile de fond, d'un cadre théorique) qu'il s'agit de confirmer ou d'infirmer, mais en fonction des besoins d'une situation et d'une pratique sociale concrètes.
- (5) Les données recueillies au cours du travail n'ont pas de valeur ni de signification en soi; elles n'intéressent qu'en tant qu'éléments d'un processus total dont elles font partie intégrante et qu'elles influencent à leur tour.
- (6) L'objet de la recherche-action est une situation sociale située dans un ensemble et non pas un ensemble de variables isolées que l'on pourrait analyser indépendamment du reste.
- (7) Le chercheur abandonne (provisoirement du moins) le rôle d'observateur extérieur qu'il s'attribue habituellement (c'est-à-dire attitude de distance sociale et physique qui le sépare des personnes constituant son objet de recherche) au profit d'une attitude participative (allant de l'observation empathique à l'interaction directe) amenant à une coopération réelle et instaurant une relation de sujet à sujet entre le sociologue et les autres partenaires (ce qui n'exclut pas la distance critique !).

On doit être conscient de l'aspect fragmentaire et non exhaustif de cette suite de caractéristiques. Mon objectif n'est pas, là encore, de présenter la recherche-action dans ses moindres détails, mais de donner quelques points de repère permettant de la distinguer, en particulier de la recherche sociologique classique.

Les figures 1 et 2 veulent schématiser la différence de structure entre la recherche sociologique classique et la recherche-action socio-politique. La présentation de 2.3. illustrera encore ces deux tableaux et permettra, je l'espère, de saisir au-delà des raccourcis que cette étude entraîne, les particularités et l'enjeu de ce modèle d'intervention-recherche.

2.3 *Le déroulement de la recherche-action socio-politique*

C'est intentionnellement que j'ai choisi de présenter ce déroulement de manière schématique. On y trouvera donc les défauts liés à toute schématisation et à tout résumé. J'espère toutefois que l'effort de systématisation pourra être de quelque intérêt malgré le manque d'illustrations concrètes.

2.3.1 Les conditions de l'intervention (pour le sociologue!).

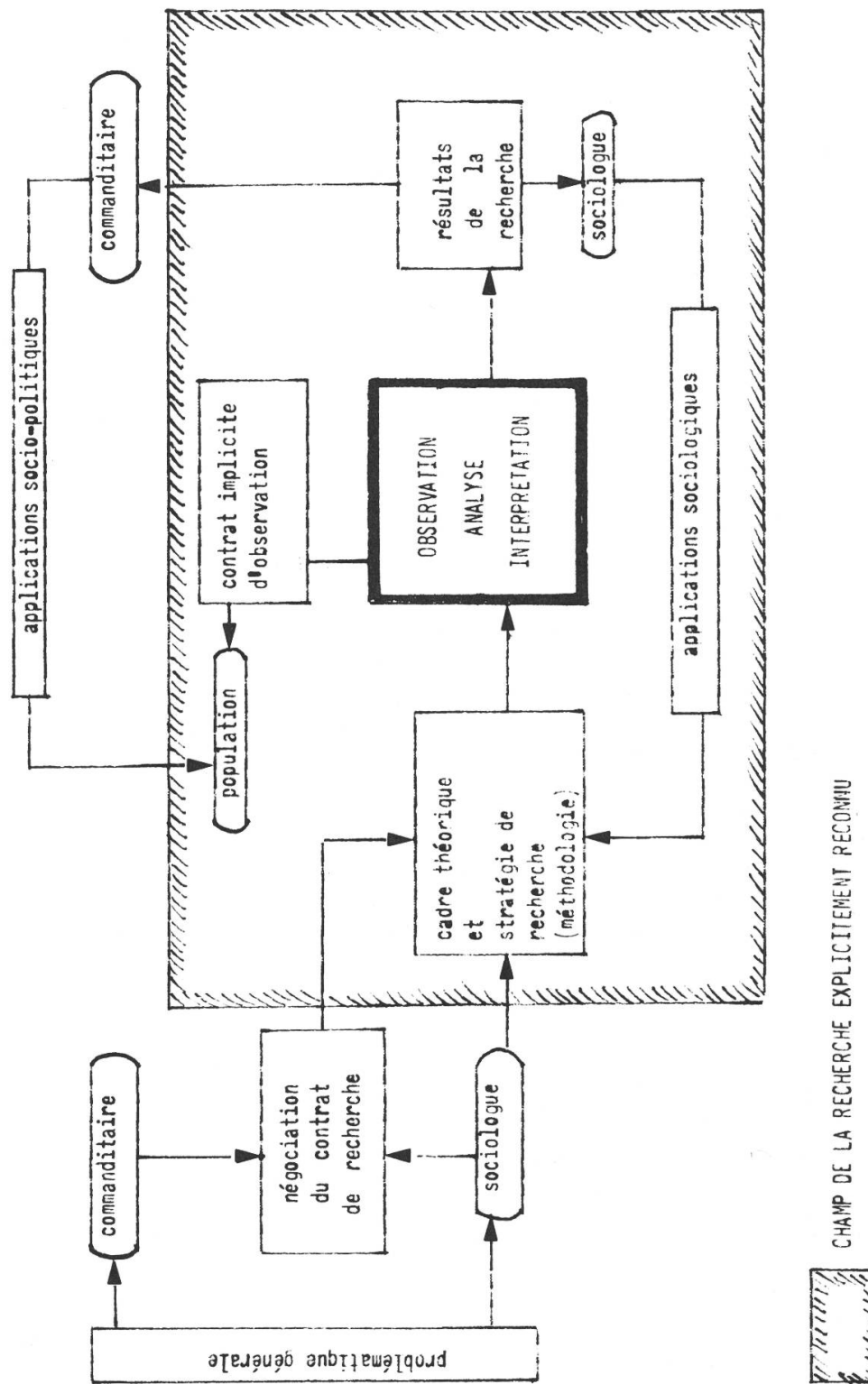


Fig. 1. Recherche sociologique classique.

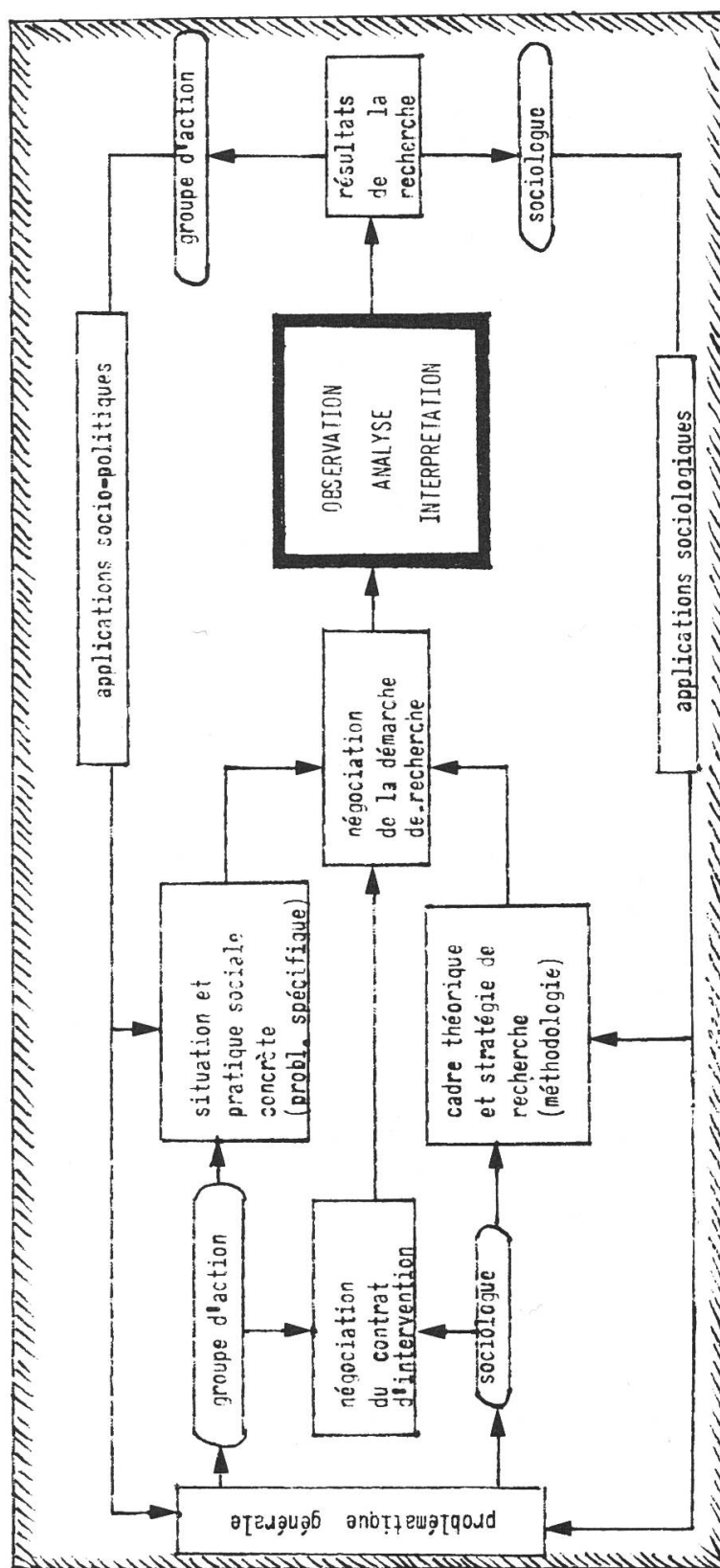


Fig. 2. Recherche-action socio-politique.

2.3.1.1 Être sensible à une problématique générale liée à la dynamique des rapports sociaux.

2.3.1.2 Repérer les groupes d'action qui portent en eux l'espoir et/ou le besoin de changement et qui seraient à même d'émerger ou d'agir à partir de cette problématique générale.

2.3.1.3 Éprouver de la solidarité politique vis-à-vis de la problématique spécifique (situation et pratique sociale concrètes) de ces groupes d'action.

2.3.1.4 Disposer d'outils théoriques et méthodologiques pouvant être utiles pour entreprendre une analyse de la problématique spécifique par rapport à la problématique générale.

2.3.1.5 Y reconnaître un intérêt "scientifique" par rapport à l'avancement de la connaissance sociologique (théorique et/ou méthodologique).

2.3.2 Contact avec le groupe d'action et négociation d'un contrat d'intervention.

2.3.2.1 Rencontre groupe-sociologue, analyse de l'offre/demande et des intérêts en jeu.

2.3.2.2 Négociation d'un modèle d'intervention (objectif, forme, orientations, contenus possibles, procédures...) s'inscrivant en rapport avec la problématique générale et son dépassement.

2.3.2.3 Clarification de la place du chercheur dans l'intervention et des rapports chercheur-militants du groupe (gestion de l'intervention et du travail sociologique).

2.3.2.4 Gestion du contexte matériel (temps, argent), de l'organisation pratique et de l'administration de l'intervention.

2.3.3 Négociation de la démarche de recherche proprement dite.

2.3.3.1 Partir d'une part de la situation et des préoccupations présentes et concrètes du groupe par rapport à son action.

2.3.3.2 Tenir compte d'autre part d'un cadre théorique (toile de fond) et des exigences méthodologiques liées aux stratégies de recherche possibles.

2.3.3.3 Traduire et articuler les préoccupations concrètes sous forme d'une problématique de recherche.

2.3.3.4 Poser et négocier les axes de la recherche, les moments de la démarche (observation, analyse, interprétation) et la procédure à suivre.

2.3.4 Le travail de recherche (observation, analyse, interprétation).

2.3.4.1 Etablir et coordonner une procédure d'animation de la recherche (passage de l'action à la réflexion, travail de réflexion, retour à l'action) et d'animation technique du groupe durant cette phase.

2.3.4.2 Choix et récolte du matériel sur lequel portera l'analyse (moment de l'observation).

2.3.4.3 Choix et construction des outils d'analyse et conduite de l'analyse.

2.3.4.4 Conduite du travail d'interprétation.

2.3.5 L'évaluation des résultats de la recherche.

2.3.5.1 Evaluation des connaissances nouvelles produites liées à la prise de conscience des acteurs (meilleure connaissance du social et de ses mécanismes, acquisitions de moyens d'action...).

2.3.5.2 Evaluation de la capacité d'action du groupe par rapport à son intervention dans la problématique générale (apprentissage stratégique, utilité de la connaissance acquise et pertinence lors du retour à l'action, mise en place d'un processus permanent de réflexion-action...).

2.3.5.3 Acquis théoriques et méthodologiques (expérimentés) qui doivent encore être systématisés...

2.3.6 L'utilisation des résultats et les effets de l'intervention

2.3.6.1 Processus de retour à l'action avec applications socio-politiques du côté du groupe d'action : sur sa situation et sa pratique sociale concrètes et sur la problématique générale en vue de sa transformation.

2.3.6.2 Applications sociologiques d'autre part avec apport à la connaissance théorique et/ou méthodologique et au développement de la recherche-action.

2.3.6.3 Eventuellement, production d'un discours socio-politique qui peut avoir des effets au niveau de la dynamique sociale et participer à la transformation de la problématique générale.

3. LA PLACE DU SOCIOLOGUE DANS LA DÉMARCHE

Vouloir réunifier la connaissance et l'action dans la démarche sociologique peut conduire au risque de la confusion, alors que tout l'effort de la sociologie "scientifique" vise à permettre et formaliser le recul de la critique afin de mieux pouvoir comprendre et expliquer la société et l'époque. Or, si la prise de distance semble être une condition nécessaire à la reconstruction analytique et critique du monde, le désengagement éloigne des enjeux réels et laisse au politique une place d'autant plus importante qu'elle semble occultée ou niée. "Tous les savoirs trouvent leur centre de gravité dans le pouvoir" affirme G. Leclerc (1979, 202) qui ajoute, pour nous mettre à l'aise, que "l'idéologie dominante passe désormais par le savoir positif" (ibid., 203). Et cette double affirmation est d'autant plus pertinente par rapport à une sociologie d'intervention qui voudrait prendre pour objet la dynamique socio-politique en acte, interne à l'action sociale.

La question est alors la suivante : le sociologue a-t-il une place dans la démarche politique ou n'existe-t-il qu'en rapport à la place séparée que la division du travail lui attribue dans le champ et l'institution de la Science, liés au "pouvoir dominant" (comme l'affirment certains marxistes qui voudraient qu'il n'y ait avant tout et seulement des militants) ? La réponse n'est pas simple. D'autant plus qu'elle nécessite la prise en compte de tous les discours qui ont largement entrepris de définir et clarifier le rôle des intellectuels dans la lutte des classes et dans l'action politique. Mon propos ne sera donc pas d'entrer dans ce débat. Partant de l'existence sociale du sociologue, considéré en tant que professionnel disposant d'une formation et d'une expertise spécifique et délimitée, je voudrais plutôt apporter quelques éléments permettant de clarifier la position qu'il pourrait et peut occuper dans la mise en place et l'animation d'un processus de recherche-action lié à la situation et à la pratique concrètes d'un groupe social engagé dans une problématique générale et souhaitant la dépasser.

3.1 *Le sociologue dans la démarche de recherche-action*

Une fois la recherche-action socio-politique reconnue dans son utilité, et dans sa pertinence par rapport à l'action, la place du sociologue devrait être définie en termes de rôles et de tâches. Il me semble pouvoir en repérer cinq.

3.1.1 Le sociologue comme militant

La mise en place d'une intervention socio-politique part de l'intentionnalité politique du chercheur et de l'engagement qui peut être le sien par rapport à la problématique générale dans laquelle est englobée la problématique spécifique du groupe d'action retenu. D'autre part, son discours, qui quitte l'extériorité abstraite, doit s'enraciner dans un lieu (lieu d'où il parle) et être lié à un sentiment de même appartenance sociale que celle du groupe. Militant, il est au service d'une action socio-politique visant à transformer une problématique générale, avant d'être au service de ses propres intérêts de chercheur (carrière, publication, prestige scientifique...).

3.1.2 Le sociologue comme animateur et organisateur

Les tâches liées à ce rôle seront multiples, allant de la mise en place de l'intervention, à la conduite de négociations, à l'animation de la procédure de recherche, à la gestion de la dynamique du groupe, à la régulation du réseau de communications et à la stimulation du passage de l'action à la réflexion, etc...

3.1.3 Le sociologue comme méthodologue et technicien

Professeur de compétences méthodologiques et techniques, il va devoir les utiliser directement durant la phase de recherche proprement dite (collecte des données et du matériel, analyse, interprétation). Il faudra surtout savoir traduire les méthodes et techniques classiques en outils opérationnels et facilement maniables par les membres du groupe, de même qu'il faudra en inventer de nouveaux. Il s'agit là d'un travail habituel à tout chercheur, avec en plus la nécessité d'une capacité d'adaptation et de "bricolage".

3.1.4 Le sociologue comme "analyste"

C'est intentionnellement que j'utilise ici la notion développée par l'analyse institutionnelle. Le sociologue doit jouer le rôle d'un "analyste construit" qui force à la réflexion, au recul critique, qui révèle les contradictions et les incohérences, qui oblige à la décentration. Il est aussi l'"agitateur" du groupe (cf. Touraine, 1978) et le renvoie constamment à la problématique générale. Le sociologue peut et doit garder la distance par rapport au groupe lui-même. Il pourra le faire d'autant mieux qu'il se sent engagé par et au travers de la problématique générale et qu'il peut être impliqué dans le groupe sans pourtant s'y identifier. Il lui fournira donc les instruments critiques et les moyens de l'auto-analyse et de l'auto-interprétation (en aucun cas le sociologue n'est celui qui analyse et qui interprète, il est au contraire le stimulateur d'une démarche collective).

3.1.5 Le sociologue comme "synthétiseur"

Après le démontage et la déconstruction par l'analyse, le sociologue devrait favoriser et coordonner la reconstruction par le travail du sens. Il renverra alors le groupe au dépassement de sa situation à travers un travail dialectique qui aura pris en compte la problématique spécifique dans son rapport avec la problématique et la dynamique socio-politique. Il permettra le retour à l'action et veillera à ce que le processus de réflexion-action mis en route puisse se poursuivre.

On pourrait croire que le sociologue exerce un pouvoir étendu sur la vie du groupe, réintroduisant ainsi la domination du savoir sur l'action. Il n'en est rien et le groupe se protège même de ce risque par le fait que la place du sociologue ainsi que les différentes tâches qu'il peut être appelé à assumer auront été négociées au départ de la démarche et soumises à évaluation et à critique régulières tout au long du déroulement de l'intervention.

Le travail du sociologue n'est aussi qu'un moment dans la démarche du groupe, qu'une parenthèse provisoire. Le temps d'une recherche-réflexion, le sociologue devient un moyen que le groupe d'action se donne pour améliorer sa pratique. En

aucun cas il ne se verra (ou pourra) se transformer en intellectuel d'avant-garde dictant au groupe le discours ou la connaissance justes. Sa fonction est de mettre en place un processus de réflexion-action qui favorisera un travail collectif de construction — dépassement des discours vers l'action de transformation du réel. Il aura donc comme préoccupation majeure de partager, de restituer son savoir et son savoir-faire au groupe, et cela tout au long de la démarche.

Le groupe est confronté à un discours et à un savoir liés à l'action. Ce savoir sera donc largement idéologique (il n'est pas question dans ce genre de démarche de donner au savoir la forme définitive de la cristallisation conceptuelle et théorique). Il n'en reste pas moins qu'il s'agira d'un savoir sur le social et sur le politique, qui fera l'objet d'une construction par distanciation des évidences premières du sens commun, mais en gardant l'action pour point de référence et ultime finalité. C'est pourquoi tout au long de cette étude, la notion de prise de conscience a souvent été utilisée.

3.2. La prise de conscience

Le sociologue lié à l'action d'un groupe social ne peut plus se réfugier dans le purisme d'un travail sociologique abstrait privilégiant la pratique théorique (même si ce travail peut avoir son sens et son utilité par ailleurs). C'est donc en grande partie vers l'émergence de "prises de conscience" que va tendre le travail sociologique et la démarche de recherche-action. Sans vouloir entrer ici dans cette problématique (cf. Beillerot, 1979, 79-123 : "la prise de conscience"; mais aussi Freire, 1974, et sa notion de "conscientisation"; Segurier, 1976, 135-139 : "les niveaux de conscience"; Humbert, 1976 : "la conscientisation"; Humbert et Merlo, 1978 : "l'enquête conscientisante"; etc.), je voudrais donner tout de même quelques éléments de définition.

La prise de conscience, telle qu'on peut l'envisager ici, est un acquis de connaissance et de compréhension suite à l'explicitation d'un non-savoir. La prise de conscience n'est en ce sens pas assimilable à la vérité "scientifique", objective, établie, et ceci dans la mesure où elle implique un rapport spécifique nécessaire du sujet et de la connaissance. Elle suppose une adhésion volontaire plus affective et existentielle que seulement cognitive, donc plus parlante par rapport à l'expérience vécue. Mais surtout, la prise de conscience est à mettre en rapport avec la connaissance du sens et de la signification. Elle est relative à l'identité de soi, en particulier dans son être social et son être de classe. On l'utilise souvent aussi en liaison avec la notion de liberté. On prend conscience de sa liberté, ce qui d'abord est prise de conscience de ce qui empêche cette liberté, donc de son aliénation (Beillerot, 1979, 84).

Reliée au socio-politique, la prise de conscience part de la vie concrète, de la pratique et de l'action. Elle aura donc des effets en termes de changement, de transformation de la situation précédant la prise de conscience. Et si on peut affirmer avec Beillerot (*ibid.*, 85) que ce sont les contradictions et les conflits qui permettent la prise de conscience, il faut de ce fait reconnaître qu'elle devient une manière de donner sens à ces contradictions. C'est alors le moment d'une synthèse, un moment repérable. N'oublions pas que le matérialisme dialectique commence par être une

théorie de la connaissance *et* de la conscience. Marx ne prétendait-il pas qu'à travers la lutte, les travailleurs prennent conscience de leur identité et de leur adversaire (Touraine parlerait des principes d'identité, d'opposition et de totalité : 1965, 160-163). On ne prend donc conscience qu'en situation et dans des relations. Dans ce sens, la recherche-action socio-politique peut devenir un lieu de prise de conscience et le sociologue un instrument de cette émergence. A mon avis, le sociologue est d'autant plus utile qu'il s'agit de parvenir à une totalisation et au dépassement de l'effort de lucidité de chaque individu vers une prise de conscience collective. Si la conscience est un procès — rapport dialectique de la partie au tout — c'est le procès de ce rapport qui détermine la réalité de la conscience (Beillerot, 1979, 110), le procès est donc aussi important que son contenu. Et c'est à ce niveau que le sociologue et la recherche-action peuvent trouver leur place dans toute démarche concrète axée sur l'action socio-politique.

3.3 *Le sociologue comme médiateur critique*

A travers le moment d'interprétation — qui est l'opération d'intelligibilité du réel — le travail de la prise de conscience s'effectue dans le rapport théorie-pratique. Il n'y a pas de conscience sans action et sans critique de l'action, sans pratique du conflit. Beillerot écrit même : “la conscience, son émergence plutôt que prise de, ne peuvent exister que si théorie, interprétation, conflit, intérêt et institutions sont en jeu et en interaction” (ibid., 118), mais toujours dans et par un travail collectif.

Dans la conception de la recherche-action socio-politique, le sociologue doit réenvisager sa place en tant que telle, non seulement par rapport aux partenaires de l'intervention, à sa relation à l'action et à l'engagement ou au déroulement de la recherche, mais encore et surtout par rapport à sa relation personnelle au savoir et à son rôle d'intellectuel. Habituellement, l'intellectuel en général et le sociologue en particulier pouvaient être considérés comme les dépositaires et les transmetteurs du Savoir en même temps qu'ils étaient une sorte de garants de la Connaissance.

Dans la recherche-action, forme particulière d'une sociologie politique de l'action sociale, le savoir perd sa majuscule et n'est plus qu'une somme d'interrogations en permanence interrogées, et ce questionnement ne peut que devenir collectif. Le sociologue n'est plus celui qui sait, mais celui qui commence à pouvoir accepter l'existence du non-savoir comme réalité même de l'action sociale. Dépassant alors son rôle de savant, il peut devenir le partenaire dont la place sociale sera d'interroger le non-savoir. Il devient médiateur critique au service de groupes sociaux, mais médiateur temporaire. Son travail sera surtout la médiation méthodologique dans la mesure où son intervention portera avant tout sur les conditions de production et d'émergence de la connaissance et de la conscience, sur l'application sociale du savoir conquis et surtout sur la construction d'outils et de procédures qui pourront servir à un meilleur rapport à la dynamique sociale et à la conquête de la liberté. Cette conquête de la liberté qui sera alors la participation-conscience de l'acteur social comme sujet de l'histoire en train de se faire et de la société en train de se produire.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBIER, R. (1977), "La recherche-action dans l'institution éducative" (Gauthier-Villars, Paris).
- BARBIER, R. (1978), La recherche-action institutionnelle *Pour*, No 62-63 (1978) 80-91.
- BEILLEROT, J. (1979), "Idéologie du savoir. Militants politiques et enseignants" (Castermann, Paris).
- CORNATON, M. (1969), "Groupes et société. Initiation à la psychosociologie des groupes" (Privat, Toulouse).
- DUBOST, J. & LUDEMANN, O. (1977), Un nouveau courant de la recherche-action en Allemagne, *Connexions*, No 21 (1977) 101-114.
- FALS BORDA, O. (1970), Quelques problèmes de la sociologie en crise, *L'Homme et la Société*, No 18 (1970) 173-196.
- FESTINGER, L. & KATZ, D. (1959), "Les méthodes de recherche dans les sciences sociales" (PUF, Paris).
- FOUREZ, G. (1974), "La science partisane. Essai sur les significations des démarches scientifiques" (Duculot, Gembloux).
- FREIRE, P. (1974), "La pédagogie des opprimés (Maspero, Paris).
- HESS, R. (1975), "La socianalyse" (Ed. universitaires, Paris).
- HESS, R. (1977), "Centre et périphérie. Introduction à l'analyse institutionnelle" (Privat, Toulouse).
- HUMBERT, C. (1976), "La conscientisation. Expériences, positions dialectiques et perspectives" (L'Harmattan, Paris).
- HUMBERT, C. & MERLO, J. (1978), "L'enquête conscientisante, Problèmes et méthodes" (L'Harmattan, Paris).
- IDAC (1975), "L'observation-militante, une alternative sociologique" (Institut d'Action Culturelle, Document No 9, Genève).
- JAQUES, E. (1972), "Intervention et changement dans l'entreprise" (Dunod, Paris).
- LAPASSADE, G. (1967), "Recherches institutionnelles 1 : Groupes, organisations, institutions" (Gauthier-Villars, Paris).
- LECLERC, G. (1979), "L'observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales" (Seuil, Paris).
- LOURAU, R. (1976), "Sociologue à plein temps. Analyse institutionnelle et pédagogie" (Epi, Paris).
- LOURAU, R. (1977), "Le gai savoir des sociologues" (10-18, Paris).
- SAVOYE, A. (1978), Sociologie abstraite ou sociologie d'intervention, *Pour*, No 62-63 (1978) 68-79.
- SEGUIER, M. (1976), "Critique institutionnelle et créativité collective" (L'Harmattan, Paris).
- STAVENHAGEN, R. (1971), Comment décoloniser les sciences sociales appliquées, *Les Temps Modernes*, No 299-300 (1971) 2363-2386.
- STEINAUER, J. (1978) La ménagère et le montreur d'hommes, *Choisir*, No 226 (1978) 31-37.
- TOURAINÉ, A. (1965), "Sociologie de l'action (Seuil, Paris).
- TOURAINÉ, A. (1978), "La voix et le regard" (Seuil, Paris).
- TROUTOT, P.Y. (1979), "De la crise des travailleurs sociaux à la recherche-action socio-politique. Eléments pour une sociologie politique de l'action sociale" (Département de sociologie, Université de Genève).
- VERHAEGEN, B. (1974), "Introduction à l'histoire immédiate. Essai de méthodologie qualitative (Duculot, Gembloux).